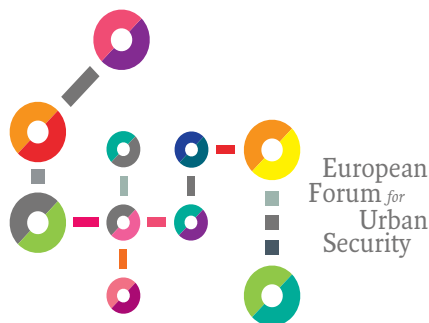


# APPLICATIONS D'ALERTES SUR LES DÉLITS



Dans le domaine de la sécurité urbaine, [la technologie civique](#) peut être utilisée pour promouvoir un modèle de sécurité intégrée où la sécurité est coproduite avec les citoyens. Ils participent déjà à la sécurité par le biais des réseaux sociaux : plateformes, réseaux, applications et messageries. Cette fiche de synthèse est consacrée aux applications mobiles d'alerte sur les délits, sous diverses formes et avec des finalités différentes. Certaines permettent de compiler des informations sur les taux de criminalité dans une ville et orientent les victimes. D'autres sont dédiées à des délits précis comme les crimes de haine ou les violences faites aux femmes. Certaines offrent un canal de communication direct avec les services de la police municipale ou d'aide aux victimes, alors que d'autres offrent un soutien entre pairs.

## INFORMER LES VICTIMES ET LEUR DONNER LES MOYENS D'AGIR



Les applications d'alerte peuvent aider les victimes et leur donner les moyens d'agir de plusieurs façons. En clarifiant leurs droits légaux et en leur donnant des informations sur les services d'aide et les démarches qu'elles peuvent entamer, ces applis permettent aux victimes de prendre des décisions informées. Elles peuvent les aider à naviguer dans le dédale des services et leur permettre de contrôler la situation.

Les applications peuvent aussi aider les groupes vulnérables, par exemple la communauté LGBTQ+, en leur permettant de demander de l'aide et de signaler à la police ce qu'elles ont vécu, soit formellement, soit de façon anonyme à travers l'appli, ce qui constitue un premier pas important avant une plainte formelle.

## COLLABORATION À L'ÉCHELLE LOCALE POUR DES RÉPONSES ADAPTÉES



Le projet [Cutting Crime Impact \(CCI\)](#) a pour objectif de permettre à la police, aux collectivités territoriales et aux autorités nationales de réduire l'impact de la petite délinquance et, si possible, d'éviter qu'elle n'ait lieu. L'idée est de soutenir les acteurs locaux de sécurité à trouver des solutions centrées sur l'individu et adaptées aux besoins spécifiques des utilisateurs/bénéficiaires.

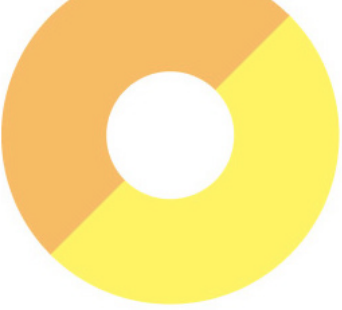
La première étape du développement d'une solution consiste à comprendre tous les aspects du problème. Outre le soutien aux victimes, les applications d'alerte sur les délits peuvent être une source d'informations sur les types de délits qui sont peu signalés. Elles peuvent ainsi révéler des situations qui n'apparaissent pas dans les statistiques officielles de la délinquance. Cela soulève plusieurs questions: Qui doit être informé des alertes, les collectivités territoriales ou d'autres instances comme les services d'aide aux victimes ? Comment les acteurs locaux de sécurité peuvent-ils travailler avec d'autres services sur des réponses conjointes ?

Une deuxième piste concerne l'impact que ces applications et plateformes peuvent avoir sur les politiques publiques. Comme source d'informations, les applications d'alerte peuvent aider les collectivités à mieux comprendre les expériences vécues par des différentes catégories de population et à adapter les politiques publiques à leurs besoins réels. Elles peuvent aussi favoriser la mise en place de réponses et de solutions qui associent tous les acteurs pertinents. Les applications mobiles peuvent favoriser les partenariats avec le secteur privé et intégrer leurs compétences aux bases de données sur les délits non ou peu signalés.

## LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Un des domaines de travail du [projet Cutting Crime Impact \(CCI\)](#) est la mesure et la réduction du sentiment d'insécurité. C'est un domaine complexe qui recouvre plusieurs aspects tels que l'inquiétude, l'anxiété, et le sentiment d'insécurité en soi, y compris la peur, pour n'en citer que quelques-uns. Tous ces aspects ont un impact sur le bien-être collectif et individuel, et ils influent sur le comportement politique et économique des citoyens, mais aussi sur la façon dont ils utilisent les espaces publics et s'y comportent.

Les applications d'alerte sur les délits peuvent refléter à la fois le chiffre noir de la criminalité et les sentiments d'insécurité, notamment celles qui sont destinées à des groupes de population spécifiques dans des situations où ils peuvent se retrouver en danger ou se sentir en insécurité. Dans de telles situations, pouvoir accéder à de telles applications peut avoir un effet positif sur le sentiment d'insécurité.



## CONSÉQUENCES LÉGALES, SOCIALES ET ÉTHIQUES



### 1. Données biaisées / Stigmatisation d'un quartier

Le risque existe que les données réunies par les applis aboutissent à une stigmatisation de certains quartiers. Par exemple, les alertes sur certains lieux spécifiques peuvent être fondées sur le sentiment subjectif d'insécurité de l'utilisateur plutôt que sur un danger réel.

Ces sentiments subjectifs sont projetés sur les quartiers même si ce qu'une personne trouvera inspirant ou important peut être jugé insécure et effrayant par une autre. De plus, de telles perceptions de l'insécurité peuvent être nourries par des préjugés conscients ou inconscients, ce qui rend la collecte des données discriminatoire. Une faible diversité parmi les utilisateurs de l'appli peut renforcer ce problème, et il existe un risque que l'échantillon d'utilisateurs soit trop réduit pour permettre des conclusions générales.

De telles données biaisées peuvent avoir des conséquences économiques négatives pour les quartiers et leurs habitants. Elles peuvent notamment entraîner une baisse des prix de l'immobilier si les acheteurs sont découragés par le fait que le quartier recueille un nombre important de signalements d'un sentiment d'insécurité, et les commerces et autres entreprises peuvent également perdre des clients potentiels.

<sup>4</sup>Oskar Josef Gstrein and Gerard Jan Ritsema van Eck, 'Mobile devices as stigmatizing security sensors: the GDPR and a future of crowd-sourced broken windows', [2017] International Data Privacy Law 1, disponible en ligne à : <https://academic.oup.com/idpl/advance-article-abstract/doi/10.1093/idpl/ix024/4759191>

### 2. Protection des utilisateurs

Les applications basées sur une communauté d'utilisateurs ouverte qui reçoivent et répondent aux alertes risquent d'être infiltrées par des personnes mal intentionnées. Ces dernières peuvent suivre les alertes et par exemple accéder à la localisation d'une victime en détresse, ce qui la met davantage en danger.

De plus, tout le monde n'est pas prêt à recevoir le type de contenu qu'il ou elle pourrait recevoir pendant une alerte. Il y a aussi le risque que les communautés ouvertes créent chez certains membres un « complexe du super-héros », notamment en ce qui concerne la sécurité personnelle des femmes. Ceci peut être très dangereux autant pour la personne en détresse que pour la personne qui répond à l'alerte.

### 3. Protection des données

Il existe certains risques en matière de protection des données associés aux applis d'alerte. Tout d'abord, des utilisateurs anonymes ou pseudo-anonymes peuvent voir leurs données combinées avec d'autres ensembles ou archives de données, ce qui veut dire qu'un utilisateur ne sera pas forcément anonyme même s'il le souhaite. Les cadres législatifs existants, notamment le cadre de l'UE pour la protection des données, ne prennent pas en compte l'évolution des techniques d'analyse des données alors qu'elles peuvent compromettre l'anonymat.

Le risque existe également que ces applis aboutissent à une érosion subtile de la vie privée par la technologie : le fait qu'elles détectent le lieu où se trouvent les utilisateurs peut être interprété comme une forme de surveillance.

## PRATIQUES LOCALES



### App-Elles

App-Elles est une appli mobile contre la violence de genre développée en 2015 par Résonantes, une association française de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. L'appli a deux fonctions principales : apporter une assistance et des ressources, et donner l'alerte. La fonction alerte permet aux utilisatrices de créer un mini-réseau de trois personnes de confiance, appelées les 'protectrices' et d'être elles-mêmes protectrices de trois personnes (maximum)

L'utilisatrice peut déclencher l'alerte dès qu'elle en ressent le besoin : les 'protecteurs/trices' sont alertées, ce qui leur ouvre un écran d'alerte. Ils/elles reçoivent autant d'informations que possible, notamment un enregistrement en direct, une géolocalisation, et la qualification par l'utilisatrice du type d'alerte qu'elle a donnée. Si celle-ci donne son accord, le cas peut être transféré vers un service d'assistance tel que la police, qui peut surveiller la situation et relayer l'alerte via une interface dédiée.

L'appli fournit également des ressources en fonction du lieu où se trouve l'utilisatrice, telles que numéros verts, liens vers des sites web, numéros d'urgence, et informations sur des thèmes spécifiques, comme le vol et les agressions sexuelles. Elle fournit aussi des cartes interactives avec des lieux de secours tels que refuges, commissariats de police et hôpitaux.

AppElles peut constituer un premier pas important permettant à la victime de recevoir de l'aide, surtout quand celle-ci n'est pas en mesure de signaler les faits à la police ni d'appeler une personne de confiance ou les services d'urgence parce que la situation est toujours en cours. Les données liées à une alerte sont conservées pendant 15 jours et peuvent être téléchargées par l'utilisatrice, ce qui peut constituer une preuve si elle porte plainte auprès de la police.

---

## **RightsApp**

RightsApp est une application mobile pour les systèmes d'exploitation IOS et Android développée par l'Institut du Droit et de la Technologie de l'Université Autonome de Barcelone et financée par le programme Justice de l'UE. Elle apporte une assistance aux citoyens européens lorsqu'ils sont victimes d'un délit.

Les développeurs ont cherché à répondre à quatre problèmes auxquels font face les victimes :

- une méconnaissance des droits des victimes ;
- une méconnaissance du droit qui rend difficile la lecture de documents juridiques, notamment sur les droits des victimes;
- le fait que les droits des victimes sont couverts par différents documents et qu'il est donc difficile d'en avoir une vue complète ;
- le fait que les documents sur les droits des victimes à l'échelle européenne sont de langues différentes, pas forcément celles que parlent les victimes, a fortiori lorsque celles-ci sont en voyage dans d'autres pays européens.

L'appli est multilingue (anglais, espagnol, italien et portugais) et repose sur plusieurs sources. Elle reproduit le cadre légal espagnol et utilise un questionnaire élaboré par des experts en droit pénal pour déterminer la catégorie à laquelle correspond l'utilisateur victime et si cela lui donne certains droits au regard de la loi espagnole, comme par exemple en cas de violence contre les femmes, de violence domestique, ou de terrorisme.

Elle est fondée sur trois scénarios et offre un lien direct avec les services d'urgence, collecte des informations sur les droits des victimes, et oriente les utilisateurs vers des organismes tels que le commissariat de police, un centre d'assistance ou le consulat, par ville, pays, et type d'institution. L'appli collecte des informations de la façon la plus simple possible, par des catégorisations et en simplifiant le langage légal, ce qui facilite la navigation et la compréhension. De plus, les développeurs ont collaboré avec différents acteurs locaux et régionaux pour s'assurer que les informations sont pertinentes.

Cependant, le questionnaire ne couvre qu'une partie des délits répertoriés dans le système pénal espagnol, et les utilisateurs ont tendance à sélectionner le délit tel qu'ils l'ont perçu, même si ce n'est pas exactement celui qui s'est produit. Ceci complique la collecte des délits.

---

## **L'appli de la police municipale de Riga**

En 2015, la police municipale de Riga (PMR) a lancé une application mobile pour améliorer ses relations avec la population. Elle permet aux utilisateurs d'envoyer à la police des photos, des vidéos et des informations. L'appli a aussi une fonction GPS qui permet de trouver le commissariat le plus proche, une liste de numéros d'urgence, et une fonction tchat permettant de poser des questions à la police.

Lorsqu'un signalement est fait via l'appli, il est automatiquement intégré au Journal Électronique de la police, et une fois qu'il a été vérifié et jugé pertinent, il est transmis à la patrouille la plus proche. Les signalements de cas qui ne correspondent pas à une intervention policière sont transmis à d'autres services d'assistance.

Lors du lancement, la police escomptait que les citoyens utiliseraient l'appli pour signaler des délits ou situations graves, mais en fait les gens l'utilisent pour dénoncer des faits mineurs, comme un stationnement interdit, des nuisances sonores ou même... la hauteur du gazon d'un voisin. Pour autant, le nombre d'utilisateurs augmente constamment, même en période de confinement, et la PMR a décidé de continuer à utiliser cette appli.

---

## **FLAG!**

En avril 2020, l'association française FLAG! de lutte contre les discriminations visant la communauté LGBT a lancé une appli du même nom avec le soutien du gouvernement français. Elle permet aux victimes et témoins de discrimination anti-LGBT et anti-séropositifs ou de violence domestique au sein de couples LGBT de signaler les cas de façon anonyme et d'être orientés vers des services de soutien et les démarches à suivre.

Lorsqu'il ou elle signale un incident, l'utilisateur/trice doit préciser s'il ou elle est membre du public ou bien un fonctionnaire ainsi que le type d'incident, ce qui permet de l'orienter vers les services de secours adéquats et/ou les démarches à suivre. L'appli permet de signaler des incidents dans le monde physique ou en ligne.

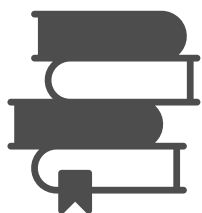
Elle ne donne pas l'option de nommer le ou les auteurs mais elle permet de préciser à quelle catégorie ceux-ci appartiennent (parent, camarade d'école, inconnu, agent de police).

Les signalements sont géo-localisés et datés, ce qui permet de cartographier en temps réel les incidents. Ceci permet ensuite aux autorités locales de cibler leurs politiques publiques sur les zones ou quartiers signalés comme étant les plus dangereux. En partenariat avec la Fondation Jean Jaurès, l'association prévoit d'établir un comité scientifique et de produire un rapport annuel des incidents discriminatoires à l'encontre des personnes de la communauté LGBT, des personnes séropositives, et des victimes de violence domestique au sein des couples LGBT.

## Conseils pour le développement et le déploiement d'applications d'alerte sur les délits

- La police et les autorités locales doivent veiller à ce que l'utilisation des données recueillies par les applis d'alerte sur les délits n'aboutisse pas à stigmatiser des groupes de population ou des lieux spécifiques. Dans la mesure où ces données peuvent être fondées sur un sentiment subjectif d'insécurité, les acteurs de la sécurité peuvent les utiliser pour mieux comprendre ce sentiment et peut-être concentrer leur analyse sur l'environnement bâti d'un quartier plutôt que sur ceux qui y vivent ou y travaillent.
- Les applications d'alerte sur les délits doivent être adaptées au contexte local et accessibles à toute sorte d'utilisateurs. Il faut donc s'assurer que la navigation est aisée et que l'appli est disponible en plusieurs langues.
- En raison des problèmes que pose l'existence d'un réseau d'utilisateurs ouvert, certaines applis devraient utiliser au contraire un réseau fermé de contacts de confiance et garantir que les données ne sont pas ouvertement accessibles.
- Il faut bien comprendre que les statistiques émanant des applications d'alerte ne sont pas des données scientifiques, mais qu'elles sont utiles pour mieux comprendre une situation locale de sécurité et les perceptions de différents groupes de population. Mettre en place un protocole permettant une analyse nuancée des données permettra d'éviter les erreurs d'interprétation.
- La collaboration avec les autorités locales et les acteurs locaux de la prévention et de la sécurité permet aux applications d'offrir des listes de contacts et de services pertinents. Ceci peut à son tour donner une plus grande visibilité aux services d'assistance aux victimes.

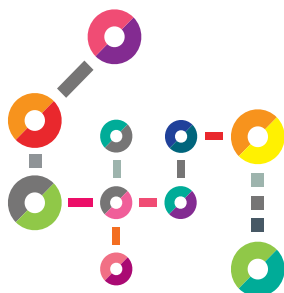
## À LIRE POUR PLUS D'INFORMATIONS



- ['Mobile devices as stigmatizing security sensors: the GDPR and a future of crowd-sourced broken windows'](#) : cet article publié en 2017 par Oskar Josef Gstrein et Gerard Jan Ritsema van Eck analyse les implications légales, sociales et éthiques de certains types d'applis d'alerte sur les délits.
- [Le projet Cutting Crime Impact \(CCI\)](#) a publié deux fiches de synthèse sur l'état de l'art en matière de police de proximité, des exemples de pratiques de villes européennes, et les implications légales, sociales et éthiques de cette approche. Le projet a également produit deux fiches de synthèse sur la police prédictive.
- Après une webconférence sur [Les technologies civiques et la sécurité urbaine : quelle coopération entre les citoyens, la police et les autorités locales ?](#) l'Efus a publié une fiche de synthèse sur la technologie civique qui décrit comment elle peut être utilisée dans le domaine de la sécurité urbaine, quel est son impact sur les pratiques de police de proximité, les implications légales, sociales et éthiques, les pratiques locales, et les principaux défis et recommandations.



**CCI**  
CUTTING CRIME  
IMPACT



European  
Forum for  
Urban  
Security



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 Research and Innovation programme under Grant Agreement No 787100